

Refusons les expulsions, **Défendons la Bourse du travail d'Aubervilliers** assignée au tribunal par la maire !

Depuis le mois d'octobre 2023, les unions locales de la ville se mobilisent contre la menace d'expulsion de la Bourse du travail voulue par la municipalité. Rassemblements à l'occasion des conseils municipaux, manifestations à travers la ville, soirées publiques en lien avec l'actualité sociale ont ponctué ces derniers mois et ont démontré le fort soutien des habitant·es et travailleur·ses d'Aubervilliers à la Bourse du travail, empêchant ainsi de fait sa fermeture.

La Bourse du travail est un lieu de défense des droits des salarié·es, des chômeur·ses et des précaires, avec ou sans papiers, un lieu de formation syndicale et d'organisation collective, un lieu de rencontres et de débats.

Il faut se rendre à l'évidence : cela déplaît tellement à la maire, Madame Franclet, qu'elle est prête à tout pour la voir fermer, et c'est dans ce but qu'elle assigne désormais au tribunal la Bourse du travail, exigeant que la justice se prononce sur l'expulsion immédiate. Une audience est prévue le vendredi 28 juin 2024 au tribunal judiciaire de Bobigny.

Tout au long de ces derniers mois la maire s'est refusée à tout dialogue, sauf à coup de communication mensongère. C'est en « baronne » de la ville qu'elle se comporte, et l'attaque contre les syndicats n'est malheureusement pas le seul exemple. Les agent·es municipaux·ales subissent un management agressif, les habitant·es sont méprisé·es au quotidien, les subventions à certaines associations sont rognées ou coupées, etc. Dernier exemple en date, non des moindres, l'imposition d'un nouveau règlement du périscolaire mettant à mal le principe d'un accès égalitaire au service public de l'enfance.

Nous l'avons affirmé ces derniers mois, nous le réaffirmons aujourd'hui : nous ne nous laisserons pas faire, nous nous défendrons que ce soit devant les tribunaux ou par la mobilisation.

La Bourse du travail est un bien commun, elle appartient aux habitant·es et aux travailleur·ses d'Aubervilliers

Rassemblons-nous :

Jeudi 27 juin à 18h devant la mairie à l'occasion du conseil municipal
une permanence syndicale sera organisée sur place

Vendredi 28 juin à 9h devant le Tribunal judiciaire de Bobigny (promenade Jean Rostand)



contact : boursedutravail.aubervilliers@orange.fr